

## **CHSCT spécial Patrimoine Séance du mardi 7 mars 2017**

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) spécial Patrimoine s'est réuni le 7 mars 2017 sous la présidence d'Emmanuel ETIENNE, Sous-directeur des monuments historiques et des espaces protégés, Service du Patrimoine, DGP.

*Ce compte rendu synthétique ne se substitue pas au procès-verbal de la séance qui devra être validé par toutes les parties prenantes.*

### **Point 1 : Désignation du Secrétaire du CHSCT spécial Patrimoine (pour avis)**

Alexandre FRANCOIS est désigné Secrétaire du CHSCT spécial Patrimoine à l'unanimité.

### **Point 2 : Approbation du PV du 8 novembre 2016 (pour avis)**

Le PV est approuvé à l'unanimité.

### **Point 3 : Programme de prévention des risques professionnels pour l'année 2017 (pour information)**

Carole ETIENNE-BOISSEAU présente le document qui énonce la politique ministérielle de prévention des risques professionnels pour l'année 2017 et qui constitue un document cadre pour l'élaboration des mesures de prévention des services et établissements.

### **Point 4 : Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM)**

#### **a) Document unique d'évaluation des risques professionnels (pour information) et programme d'actions 2017 (pour avis)**

Après présentation du document unique d'évaluation des risques professionnels et du programme d'actions 2017 par Xavier TRAUTMANN, Secrétaire général, et Marine JAOUEN, conseillère de prévention, les membres du CHSCT sont appelés à se prononcer sur le programme d'actions 2017.

*Le programme d'actions 2017 est approuvé à l'unanimité.*

Une représentante du personnel indique qu'il avait été souligné d'une part le manque de précision pour certaines missions et l'obsolescence de plusieurs d'entre elles. D'autre part, avait été également signalé le manque de clarté dû à la superposition de deux organigrammes.

Xavier TRAUTMANN indique qu'il existe bien un seul organigramme, mais il peut être présenté de deux manières différentes. L'une de ces présentations est plus fonctionnelle et elle implique que le nom d'un agent puisse apparaître dans cases.

Une version plus simplifiée de cet organigramme a été élaborée récemment. Les noms des agents n'y apparaissent qu'une seule fois afin que les lignes hiérarchiques des différents pôles soient plus lisibles.

Concernant les lettres de mission, Xavier TRAUTMANN reconnaît que certaines d'entre elles sont effectivement anciennes et parfois datées de plus de 10 ans. En revanche, les lettres qui sont liées à l'arrivée de nouveaux agents sont encore récentes.

Marine JAOUEN propose de profiter des évaluations pour demander aux agents de transmettre des informations sur leurs fiches de poste respectives.

#### **b) Suite de la démarche RPS**

Xavier TRAUTMANN précise que la démarche RPS menée au DRASSM est intégrée dans le plan d'actions 2017 de l'établissement. Cette intégration permettra de prolonger le travail qui a été mené sur ce sujet en 2016. Le diagnostic réalisé conduira à la mise en œuvre d'actions concrètes.

#### **c) Examen des copies des registres santé sécurité au travail et accidents du travail (pour information)**

Xavier TRAUTMANN explique que le registre a été reformaté à partir des versions précédentes. Certaines mentions ont donc été reprises, notamment les observations qui ont été partagées depuis le CHSCT du mois de novembre.

#### **d) Examen du tableau de suivi (pour information)**

Le tableau concerne des sujets déjà évoqués lors de la séance et sera complété ultérieurement et notamment en fonction de l'évolution du projet d'arrêté relatif à l'organisation du DRASSM.

### **Point 5 : Musée des Plans-Reliefs**

#### **a) Document unique d'évaluation des risques professionnels (pour information) et programme d'actions 2017 (pour avis)**

Après présentation du document unique d'évaluation des risques professionnels et du programme d'actions 2016 par Julia BERTAUDON, Responsable du service des publics au musée des Plans-Reliefs, les membres du CHSCT sont appelés à se prononcer sur le programme d'actions 2017.

*Le programme d'actions 2017 est approuvé à l'unanimité.*

#### **b) Examen des copies des registres santé sécurité au travail et accidents du travail (pour information)**

Aucune remarque particulière.

### **c) Examen du tableau de suivi (pour information)**

Emilie COUHADON indique que le Musée des Plans-Reliefs a récemment changé de tutelle. Ses outils budgétaires ont été rattachés à l'enveloppe des musées nationaux suivis par le service des musées de France.

Toutefois, afin de ne pas bouleverser le fonctionnement des instances, la question du rattachement du musée au CHSCT spécial musées est reportée à l'année 2018, prochaine année d'élections professionnelles.

### **Point 6 : Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH)**

#### **a) Document unique d'évaluation des risques professionnels (pour information)**

Bérangère RASPAUT, Secrétaire générale du LRMH, indique que le nouveau DUERP inclut les résultats du diagnostic RPS de 2016.

Du fait des difficultés techniques à établir des liens entre le DUERP et le plan d'actions, celui-ci n'a pas encore pu être mis à jour.

L'examen du programme d'actions 2017 est donc reporté à la séance de juin 2017.

#### **b) Examen des copies des registres santé sécurité au travail et accidents du travail (pour information)**

Aucune mention n'a été ajoutée sur le registre.

Une représentante du personnel indique que les pages correspondantes doivent néanmoins être transmises à l'instance permettant d'attester qu'aucune mention n'a été ajoutée.

### **c) Examen du tableau de suivi (pour information)**

Un représentant du personnel indique que les agents du LRMH s'inquiètent de l'avenir du pôle de documentation, un départ étant survenu il y a quelques mois et un départ à la retraite étant prévu pour la fin du mois de mars.

Bérangère RASPAUT précise que deux postes ont été ouverts aux lauréats du concours de chargé d'études documentaires. Il a été indiqué qu'une intégration de lauréats externes pourrait avoir lieu au mois de juin ou juillet, mais cette information n'a pu être confirmée.

Carole ETIENNE-BOISSEAU invite le LRMH à aborder ce point avec le bureau des ressources humaines de la DGP. Des solutions devront être élaborées afin de garantir que le pôle documentation ne reste pas en sous effectif pendant une trop longue durée.

Concernant les travaux, Bérangère RASPAUT indique qu'un programmiste a été recruté et qu'une commande de l'intégralité des plans a été passée auprès d'un géomètre. Les demandes d'autorisation et le recrutement d'un maître d'oeuvre sont prévus pour la fin de

l'année 2017.

**Point 7 : Calendrier de réunions 2017 (pour information) et de visites (pour avis)**

Les prochaines séances du CHSCT spécial Patrimoine se tiendront les mardis 13 juin et 17 octobre 2017.

La visite de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, site de Charenton, aura lieu le jeudi 16 mars 2017.

Les membres du CHSCT demandent une visite de délégation à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, site de Saint-Cyr. La date sera arrêtée avec Gilles DESIRE DIT GOSSET lors de la visite du site du Charenton.

*La séance est levée à 12h05.*